

## L'encouragement au covoiturage se poursuit dans l'Arc jurassien

LUNDI, 10.12.2018

**Mireille Gasser, secrétaire générale d'arcjurassien.ch, tire un bilan positif du Projet Covoiturage de l'Arc jurassien, qui a démarré en 2011.**



Mireille Gasser, secrétaire générale d'arcjurassien.ch.

Le dispositif de promotion du covoiturage dans l'Arc jurassien franco-suisse va se poursuivre au-delà de sa période de financement Interreg. Les liens avec les 150 entreprises actuellement adhérentes au dispositif seront maintenus et développés.

Le Projet Covoiturage de l'Arc jurassien a démarré en 2011, avec un financement franco-suisse qui s'élève actuellement à environ 1,5 million de francs sur trois ans. Il a ciblé au départ les déplacements transfrontaliers, puis il a élargi son périmètre.

"Nous avons travaillé avec les entreprises", a expliqué lundi Mireille Gasser, secrétaire générale d'arcjurassien.ch. "Celles-ci devaient adhérer au dispositif et nous ouvrir leurs portes pour que nous puissions mener des actions de sensibilisation auprès de leurs employés".

A ce jour, 150 entreprises participent au dispositif, ce qui représente potentiellement 38'000 salariés.

"Environ 25% de ces personnes covoiturent régulièrement ou occasionnellement", a précisé Mme Gasser. "C'est un grand succès. Le but du projet Interreg est de donner des impulsions. Et le dispositif a montré sa pertinence".

Ce bilan positif a amené la France voisine et les quatre cantons concernés - Neuchâtel, Vaud, Jura et Berne - à poursuivre cette action. "Côté suisse, nous sommes partis sur un coût d'environ 150'000 francs par an, dont les deux tiers seraient payés par les cantons", a ajouté Mme Gasser. (ats)